

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 26 octobre 2017

Objet : RS - Fonds de soutien aux manifestations agricoles - Attribution d'une subvention pour l'organisation de l'édition du 23 avril 2017 du Comice agricole des Bauges à Le Châtelard

- date de convocation le 20 octobre 2017 • nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-six octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 68

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	François Blanc
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Adeline Vincent
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1
Bernard Januel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Luc Berthelay à Pierre Hemar - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Julien Donzel à Daniel Grosjean - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Annick Bonniez - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Sylvie Vuillemet à Luc Berthoud

- conseillers excusés : 4

Stéphane Bochet - Jérôme Esquevin - Anne Manipoud - Dominique Pommat

Conseil communautaire du 26 octobre 2017

délibération n° 309-17 C

objet **RS - Fonds de soutien aux manifestations agricoles - Attribution d'une subvention pour l'organisation de l'édition du 23 avril 2017 du Comice agricole des Bauges à Le Châtelard**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, indique que par courrier en date du 14 octobre 2016, l'association du Comice agricole des Bauges a sollicité Chambéry métropole - Cœur des Bauges au titre du Fonds de soutien aux manifestations agricoles pour l'organisation de l'édition du 23 avril 2017 à Le Châtelard.

Le Comice agricole des Bauges est un évènement dynamique très attendu, tant par les agriculteurs que par la population savoyarde des vallées environnantes. Les éleveurs des Bauges ont besoin de ce type d'évènement pour promouvoir leur métier de paysan et transmettre leur passion au jeune public. C'est également pour eux une journée de récompense et de reconnaissance de leur travail quotidien astreignant. C'est aussi le seul évènement qui permet aux éleveurs de valoriser leurs troupeaux, leur savoir-faire et d'exprimer leur attachement aux Bauges. Lors de cette journée, 28 exploitations des Bauges, du plateau de la Leysse et de la vallée du Laudon ont réuni 200 vaches de races tarine, abondance et montbéliarde.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 € pour l'organisation de l'édition 2017 du Comice agricole des Bauges à Le Châtelard.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de soutien au développement agricole,

Vu le budget 2017, approuvant la reconduction de l'enveloppe budgétaire d'un montant de 5 000 € qui doit permettre de venir en soutien aux évènements organisés en faveur de la préservation de l'agriculture périurbaine et de la valorisation des espaces naturels,

Vu l'avis de la commission chargée de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique du 4 mai 2017,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la participation de Chambéry métropole - Cœur des Bauges pour l'organisation de l'édition 2017 du Comice agricole des Bauges à Le Châtelard, à hauteur de 1 500 €.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 309-17 C

Objet de l'acte : RS - Fonds de soutien aux manifestations agricoles - Attribution d'une subvention pour l'organisation de l'édition du 23 avril 2017 du Comice agricole des Bauges à Le Châtelard

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres

Date de l'acte : 26 octobre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171026-lmc1H20164H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20164H1

Date de transmission en Préfecture : 03 novembre 2017

Date de réception en Préfecture : 03 novembre 2017